

Copie

Marseille 17 nivose an 6

L'agent par interim des Relations  
Extérieures,

M. de Bellerive Comte de Gab

Citoyen,

J'ai reçu vos deux lettres des 14 et 30 nivose.

Quoiqu'il sans fonds d'attacher à l'acquiescement  
de votre traite de 170<sup>fr</sup> sur moi, je l'ai payée  
pour l'honneur de votre signature, mais cet  
objet suivant les ordres du Ministre regardant  
uniquement le C<sup>te</sup> Suisse et ne trouvant point  
ici à prendre mon remboursement sur  
Rome, je viens de me présenter sur vous  
même de cette dernière somme en y ajoutant  
les frais, en l'espèce 34 de 8 N<sup>rs</sup> - s<sup>rs</sup> - v<sup>rs</sup>,

Savoir 170 Francs Capital  
" 11 C<sup>ms</sup> de Timbre

£ 170 fr. 11 C<sup>ms</sup> au change de 100/2, s<sup>rs</sup> = 34.

Ayez la complaisance de vous présenter à  
votre tour sur le Directeur de l'Académie de France  
à Rome et terminer ainsi cette affaire.

Pour copie conforme  
Belleville